



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2017	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	7
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	11
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	14
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	17

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans trois secteurs d'activités : la télédiffusion et production, les magazines et les services cinématographiques et audiovisuels. En télédiffusion et production, la Société est active en création, en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en distribution de produits audiovisuels et de films ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter sept services spécialisés. Elle possède également une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée « Évasion ». Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements de production ainsi que des services de postproduction, d'effets visuels et de distribution. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2018 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2018 et 2017 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017, de même qu'avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2018.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris la filiale TVA Productions inc. et la division TVA Nouvelles), des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale ainsi que les activités de distribution de produits audiovisuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements de production, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction, d'effets visuels et de distribution.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2017

- Le 30 avril 2018, la Société a signé une entente visant l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et des sociétés du groupe de Serdy Vidéo inc. pour une somme totalisant 24 000 000 \$. Cette acquisition est conditionnelle à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »).
- Le 12 avril 2018, la Cour d'appel fédérale a rejeté la demande d'autorisation d'appel déposée par QMI le 16 février 2018 dans le but de faire réviser la décision rendue par le CRTC le 17 janvier dernier relativement au tarif payé par BCE Inc. (« Bell ») pour la distribution de « TVA Sports ».
- Au cours du premier trimestre 2018, la Société a conclu des ententes visant le renouvellement des conventions collectives des employés de Rimouski et de Saguenay pour des périodes de 4 ans, lesquelles viendront à échéance les 31 décembre 2019 et 31 octobre 2021 respectivement.
- Le 26 janvier 2018, la Société a vendu les actifs associés au magazine « The Hockey News » à Roustan Media Ltd, appartenant à M. Graeme Roustan.
- Le 22 janvier 2018, la Société a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés essentiellement de mobiles et d'équipements de production, pour une somme de 2 705 000 \$. Les activités de location de mobiles et d'équipements de production de l'entreprise acquise sont intégrées aux activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition.
- Le 17 janvier 2018, le CRTC a rendu sa décision à l'égard de la demande de processus d'arbitrage de l'offre finale relativement à la distribution du service de sports d'intérêt général « TVA Sports » par les entreprises de distribution de radiodiffusion de Bell au Québec. Le CRTC a opté pour l'offre de Bell qui contient des tarifs de gros par abonné pour la distribution de « TVA Sports » inférieurs aux attentes de la Société pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2018.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées, ni reconnues, selon les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e) (« Résultats d'exploitation ajustés »)

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est utile, car il (elle) constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1

Conciliation du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) présenté(e) dans ce rapport avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :		
Télédiffusion et production	2 406 \$	657 \$
Magazines	875	384
Services cinématographiques et audiovisuels	(988)	(1 635)
	2 293	(594)
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	8 756	8 823
Charges financières	587	635
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	104	832
Recouvrement d'impôts	(1 723)	(2 602)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(284)	(202)
Participation ne donnant pas le contrôle	(156)	(48)
Perte nette attribuable aux actionnaires	(4 991) \$	(8 032) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2018 et 2017

Produits d'exploitation de 133 836 000 \$, en baisse de 7 288 000 \$ (-5,2 %).

- Baisse de 3 620 000 \$ (-3,3 %) dans le secteur télédiffusion et production (tableau 2) due essentiellement à la baisse de 5,0 % des revenus publicitaires du Réseau TVA ainsi qu'à la diminution de 1,9 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées, principalement de « TVA Sports ».
- Baisse de 2 969 000 \$ (-13,8 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux baisses de 25,3 % et de 24,6 % respectivement pour les revenus publicitaires et les revenus d'abonnement des magazines comparables ainsi qu'à la baisse des produits d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News » le 26 janvier 2018.
- Baisse de 95 000 \$ (-0,8 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), due essentiellement à la diminution des revenus de l'ensemble des activités de ce secteur à l'exception des revenus provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements de production.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Télédiffusion et production	107 151 \$	110 771 \$
Magazines	18 480	21 449
Services cinématographiques et audiovisuels	11 469	11 564
Éléments intersectoriels	(3 264)	(2 660)
	133 836 \$	141 124 \$

Bénéfice d'exploitation ajusté de 2 293 000 \$, soit un écart favorable de 2 887 000 \$.

- Écart favorable de 1 749 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (tableau 3), principalement attribuable à la diminution de 67,6 % de la perte d'exploitation ajustée de « TVA Sports », à l'augmentation de 5,0 % du bénéfice d'exploitation ajusté des autres chaînes spécialisées, compensées en partie par la diminution du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA.
- Écart favorable de 491 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable aux économies générées par les différents plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours de 2017 et au cours du premier trimestre de 2018. Ces économies ont plus que compensé la baisse des produits d'exploitation de ce secteur.
- Écart favorable de 647 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à la diminution de la perte d'exploitation ajustée générée par la location de studios, de mobiles et d'équipements de production, compensée en partie par la diminution des résultats d'exploitation ajustés des activités d'effets visuels et de postproduction due à des volumes d'activités moins élevés.

Tableau 3
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e)
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Télédiffusion et production	2 406 \$	657 \$
Magazines	875	384
Services cinématographiques et audiovisuels	(988)	(1 635)
	2 293 \$	(594) \$

Perte nette attribuable aux actionnaires de 4 991 000 \$ (-0,12 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 8 032 000 \$ (-0,19 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2017.

- Cet écart favorable de 3 041 000 \$ (0,07 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - l'écart favorable de 2 887 000 \$ au niveau des résultats d'exploitation ajustés; et

- l'écart favorable de 728 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;

partiellement compensés par :

- l'écart défavorable de 879 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés le 31 mars 2018 et 2017.

Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels de 8 756 000 \$, soit une légère baisse de 67 000 \$.

Charges financières de 587 000 \$, soit une baisse de 48 000 \$ qui s'explique essentiellement par des revenus d'intérêts plus élevés au cours du premier trimestre 2018 par rapport à la période correspondante de 2017.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 104 000 \$ pour le premier trimestre 2018 comparativement à 832 000 \$ pour la période correspondante de 2017.

- Au cours du premier trimestre 2018, la Société a comptabilisé un gain de 1 000 000 \$ à la suite de la vente du magazine « The Hockey News ».
- Au cours du premier trimestre 2018, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 877 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 63 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 708 000 \$ dans le secteur magazines et 106 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels.
- Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la Société a également ajusté à la hausse la provision pour baux onéreux du secteur magazines pour un montant de 119 000 \$.
- Au cours du premier trimestre 2017, la Société avait enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 752 000 \$ suite à l'abolition de postes dont 472 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production, 146 000 \$ dans le secteur magazines et 134 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Recouvrement d'impôts de 1 723 000 \$ (taux effectif de 24,1 %) au premier trimestre 2018 comparativement à un recouvrement de 2 602 000 \$ (taux effectif de 23,9 %) pour la même période de 2017.

- Au premier trimestre 2018, la légère baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,7 % s'explique, entre autres, par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.
- Au premier trimestre 2017, la légère baisse du taux effectif par rapport au taux statutaire de la Société de 26,8 % s'explique, entre autres, par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 284 000 \$ au premier trimestre 2018 comparativement à 202 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2017, soit un écart favorable de 82 000 \$. L'écart favorable s'explique principalement par de meilleurs résultats financiers des sociétés associées au cours du premier trimestre 2018 par rapport à la période correspondante de 2017.

Participation ne donnant pas le contrôle de -156 000 \$ au premier trimestre 2018 contre une participation de -48 000 \$ pour la période correspondante de 2017, soit un écart de 108 000 \$ expliqué par l'augmentation de la perte nette d'une société détenue à 51 % par une filiale de la Société.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion et production

Comparaison des premiers trimestres 2018 et 2017

Produits d'exploitation de 107 151 000 \$, soit une diminution de 3 620 000 \$ (-3,3 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 5,0 % des revenus publicitaires du Réseau TVA;
- la baisse de 1,9 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées, dont une baisse de 2,4 % pour « TVA Sports »;
- la baisse de 12,6 % des revenus associés à la vente de contenu; et
- la baisse de 9,1 % des revenus provenant des activités de production commerciale.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 4

Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

Premier trimestre 2018 vs Premier trimestre 2017			
	2018	2017	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	24,1	24,1	-
SRC	16,6	14,2	2,4
V	5,7	6,9	-1,2
	46,4	45,2	1,2
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	12,1	11,9	0,2
Bell Média	12,7	15,2	-2,5
Corus	7,6	6,9	0,7
SRC	4,4	4,7	-0,3
Autres	5,3	5,1	0,2
	42,1	43,8	-1,7
Total chaînes anglophones et autres :	11,5	11,0	0,5
Groupe TVA	36,2	36,0	0,2

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars 2018, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2018, les parts de marché totales de Groupe TVA ont été de 36,2 parts comparativement à 36,0 parts pour la période correspondante de 2017, soit une augmentation de 0,2 part.

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées de Groupe TVA sont passées de 11,9 à 12,1 parts, soit une augmentation de 0,2 part. La chaîne « Prise 2 » a connu une croissance exceptionnelle de 1,0 part. Les parts de marché de la chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » ont augmenté de 0,2 part pour s'établir à 4,4 parts. Les chaînes « TVA Sports » et « Yoopa » ont connu des diminutions de 0,3 part chacune alors que les chaînes « addik^{TV} » et « Casa » ont connu des diminutions de 0,2 part chacune.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 24,1 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes et ce, malgré la diffusion des Jeux olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 par la SRC. Le Réseau TVA a également diffusé 11 des 15 émissions les plus regardées au Québec durant le premier trimestre 2018, dont *La Voix* qui s'est particulièrement démarquée en se retrouvant en première position avec un auditoire moyen de plus de 2,0 millions de téléspectateurs ainsi que la série *Fugueuse* se retrouvant en deuxième position avec un auditoire moyen de plus de 1,6 million de téléspectateurs.

Charges d'exploitation de 104 745 000 \$, soit une diminution de 5 369 000 \$ (-4,9 %). Cette baisse est expliquée principalement par :

- la baisse de 17,6 % des charges d'exploitation de « TVA Sports » principalement au niveau de sa grille de programmation, essentiellement attribuable à la reconnaissance aux résultats des droits de diffusion des matchs de la Ligue Nationale de Hockey (« LNH ») selon le calendrier de diffusion en plus des coûts de production des matchs; et
- des économies associées à la baisse de 4,6 % des charges d'exploitation du Réseau TVA autres que les investissements au niveau de sa grille de programmation;

compensées en partie par :

- la hausse de 3,8 % des investissements au niveau de la grille de programmation du Réseau TVA.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 2 406 000 \$, soit une variation favorable de 1 749 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 67,6 % de la perte d'exploitation ajustée de « TVA Sports », laquelle s'explique essentiellement par la baisse de ses charges d'exploitation; et
- la hausse de 5,0 % du bénéfice d'exploitation ajusté des autres chaînes spécialisées;

compensées en partie par :

- la baisse du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA, attribuable essentiellement à la diminution de 4,9 % de ses revenus d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion et production (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 99,4 % pour le premier trimestre 2017 à 97,8 % pour la même période de 2018. Cette diminution provient essentiellement de la diminution plus importante des charges d'exploitation que la diminution des produits d'exploitation.

Magazines

Comparaison des premiers trimestres 2018 et 2017

- **Produits d'exploitation** de 18 480 000 \$, soit une baisse de 2 969 000 \$ (-13,8 %), expliquée principalement par :
 - la baisse de 25,3 % des revenus publicitaires pour les magazines comparables, essentiellement pour la catégorie « Féminin »;
 - la baisse de 24,6 % des revenus d'abonnement pour les magazines comparables, principalement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »; et
 - la vente du magazine « The Hockey News ».

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistrée à titre de produits d'exploitation et représente 15,4 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2018 (13,6 % pour la période correspondante de 2017).

Statistiques de lectorat et de parts de marché

Avec 2,9 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec 9,1 millions de lecteurs multiplateformes. Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, demeure la référence numéro 1 dans le domaine avec 503 000 lecteurs multiplateformes chaque semaine.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » détient plus de 3,6 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone art de vivre le plus lu, toutes plateformes confondues, avec plus de 1,3 million de lecteurs par mois.

« ELLE Canada » occupe toujours le premier rang au pays des magazines consacrés à la mode et à la beauté avec près de 1,7 millions de lecteurs sur toutes les plateformes alors qu'au Québec, « Clin d'œil » est le magazine numéro 1 avec 575 000 lecteurs toutes plateformes confondues.

Source: Vividata, Printemps 2018, Total Canada, 12+, 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Charges d'exploitation de 17 605 000 \$, soit une baisse de 3 460 000 \$ (-16,4 %), principalement attribuable à :

- des économies de coûts opérationnels découlant de la mise en place de plans de rationalisation des effectifs et des dépenses au cours de 2017 et du premier trimestre de 2018;
- des économies de coûts associés aux abonnements, notamment au niveau de la distribution et des campagnes de recrutement; et
- la baisse des charges d'exploitation reliée à la vente du magazine « The Hockey News ».

Bénéfice d'exploitation ajusté de 875 000 \$, soit une variation favorable de 491 000 \$, expliquée principalement par la baisse plus importante des charges d'exploitation que la baisse des produits d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué passant de 98,2 % pour le premier trimestre de 2017 à 95,3 % pour la même période de 2018. Cette baisse provient principalement de la baisse des charges d'exploitation plus importante que la diminution des revenus d'exploitation.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des premiers trimestres 2018 et 2017

Produits d'exploitation de 11 469 000 \$, soit une diminution de 95 000 \$ (-0,8 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 43,2 % des revenus provenant des services d'effets visuels;
- la baisse de 35,8 % des revenus provenant des services de postproduction sonores;
- la baisse de 13,2 % des revenus de postproduction reliés à l'image; et
- la baisse de 11,3 % des revenus associés aux activités de doublage et de sous-titrage;

compensées en partie par :

- la hausse de 77,1 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements de production attribuable essentiellement à un volume de productions accru dans nos installations au cours du premier trimestre de 2018.

Charges d'exploitation de 12 457 000 \$, soit une baisse de 742 000 \$ (-5,6 %). Cette baisse est expliquée principalement par :

- la baisse de 19,5 % des charges d'exploitation reliées aux activités d'effets visuels;
- la baisse de 19,3 % des charges d'exploitation associées aux activités de doublage et de sous-titrage; et
- la baisse de 11,8 % des charges d'exploitation reliés aux services de postproduction;

compensées en partie par :

- la hausse de 9,5 % des charges d'exploitation reliées aux activités de location de studios, de mobiles et d'équipements de production due à un volume d'activités plus élevé.

Perte d'exploitation ajustée de 988 000 \$, soit une variation favorable de 647 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 77,0 % de la perte d'exploitation ajustée pour la location de studios, de mobiles et d'équipements de production au cours du premier trimestre 2018 par rapport à la période correspondante de 2017; et
- la hausse du bénéfice d'exploitation ajusté provenant des activités de doublage et de sous-titrage;

compensées en partie par :

- la baisse des résultats d'exploitation ajustés pour l'ensemble des autres activités du secteur, principalement pour les services de postproduction sonores et d'effets visuels due à des volumes d'activités moindres.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) de 108,6 % pour le premier trimestre 2018 contre 114,1 % pour le premier trimestre 2017. Cette diminution découle essentiellement des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements de production.

Acquisition des actifs de Mobilimage inc.

Le 22 janvier 2018, Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés principalement de mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les résultats découlant des activités des services de location et d'opération de mobiles HD et 4K sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(8 324) \$	(21 414) \$
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(5 181)	(6 088)
Acquisition d'entreprise	(2 705)	-
Autres	(739)	(5)
Augmentation de la dette nette	(16 949) \$	(27 507) \$
	31 mars 2018	31 décembre 2017
Situation à la fin :		
Dette à long terme	49 896 \$	52 708 \$
Dette échéant à court terme	10 313	9 844
Moins : espèces	(1 966)	(21 258)
Dette nette	58 243 \$	41 294 \$

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en hausse de 13 090 000 \$ pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2018 par rapport à la période correspondante de 2017 principalement dû à la variation nette favorable de 11 489 000 \$ des débiteurs et à la hausse de 2 887 000 \$ des résultats d'exploitation ajustés.

Fonds de roulement de 25 276 000 \$ au 31 mars 2018 comparativement à un fonds de roulement de 32 368 000 \$ au 31 décembre 2017, soit un écart défavorable de 7 092 000 \$ principalement attribuable à la baisse des espèces et des débiteurs, compensée en partie par la baisse des créditeurs et charges à payer, des impôts sur le bénéfice à payer et des revenus reportés ainsi que par la hausse des charges payées d'avance.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 5 181 000 \$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 6 088 000 \$ pour la même période de 2017, soit une baisse de 907 000 \$ (-14,9 %). Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse des projets d'investissement en immobilisations budgétés pour l'exercice en cours.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, la Société a investi dans ses équipements techniques, dans ses équipements de production destinés à la location ainsi que dans ses infrastructures technologiques.

Acquisition d'entreprise de 2 705 000 \$ pour le premier trimestre de 2018. (Voir « Acquisition des actifs de Mobilimage inc. » ci-dessus).

Activités de financement

Dettes à long terme (excluant les frais de financement reportés) de 60 447 000 \$ au 31 mars 2018, comparativement à 62 839 000 \$ au 31 décembre 2017, soit une baisse de 2 392 000 \$ correspondant essentiellement au remboursement de capital du trimestre sur le prêt à terme.

Situation financière au 31 mars 2018

Liquidités disponibles nettes de 151 966 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible et inutilisé de 150 000 000 \$ ainsi que des espèces de 1 966 000 \$.

Au 31 mars 2018, le capital minimal à rembourser sur la dette au cours des prochaines périodes de douze mois se chiffrait comme suit :

Tableau 6
Capital minimal à rembourser sur la dette de Groupe TVA
Périodes de 12 mois terminées les 31 mars
(en milliers de dollars)

2019	10 313	\$
2020	50 134	
Total	60 447	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 1,4 année au 31 mars 2018 (1,6 année au 31 décembre 2017). La dette était constituée en totalité de dettes à taux variable au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

La Société dispose également d'un crédit rotatif de 150 000 000 \$ qui a été renouvelé le 3 novembre 2014 et venant à échéance le 24 février 2019. Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, aucune somme n'avait été prélevée sur le crédit rotatif.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiements d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de rachat d'actions, de paiements de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 mars 2018, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2018

Tableau 7

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 mars 2018 et 31 décembre 2017

(en milliers de dollars)

	31 mars 2018	31 déc. 2017	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Espèces	1 966 \$	21 258 \$	(19 292) \$	Impact de la variation courante et saisonnière des activités ainsi que du paiement des soldes d'impôts exigibles pour l'exercice 2017.
Débiteurs	130 950	144 913	(13 963)	Impact de la variation saisonnière des activités et de la baisse des revenus d'exploitation.
<u>Passifs</u>				
Créditeurs et charges à payer	92 276	104 505	(12 229)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités.
Impôts sur le bénéfice	456	6 314	(5 858)	Impact du paiement des soldes d'impôts exigibles pour l'exercice 2017.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2018, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels tels que les contrats de location-exploitation pour des services et des locaux pour bureaux. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 8.

Tableau 8
Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 mars 2018
(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	10 313 \$	50 134 \$	- \$	- \$	60 447 \$
Paiement d'intérêts ¹	2 270	1 137	-	-	3 407
Droits de diffusion	173 479	164 153	147 702	210 294	695 628
Autres engagements	18 204	18 376	3 289	2 194	42 063
Total	204 266 \$	233 800 \$	150 991 \$	212 488 \$	801 545 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 mars 2018 sur l'emprunt à terme rotatif et incluent les frais de disponibilité sur celui-ci.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la LNH pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2018, la Société a vendu des espaces publicitaires et des droits de diffusion, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 25 844 000 \$ (23 356 000 \$ au premier trimestre 2017).

Pour le premier trimestre de 2018, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 15 081 000 \$ (11 992 000 \$ pour le premier trimestre 2017).

De plus, au cours du premier trimestre 2018, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 2 693 000 \$ (835 000 \$ au premier trimestre 2017). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le premier trimestre de 2018 (855 000 \$ pour le premier trimestre 2017).

Capital-actions

Le tableau 9 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 60 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 20 avril 2018.

Tableau 9
Nombre d'actions en circulation au 20 avril 2018
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Modification de conventions comptables

IFRS 9 – Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a adopté les nouvelles règles telles que définies par l'IFRS 9 qui simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les mesures de gestion des risques prises par les entités.

En vertu des nouvelles règles, les actifs et passifs financiers sont dorénavant classés comme ultérieurement évalués au coût amorti.

L'adoption de l'IFRS 9 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a également adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, l'IFRS 15 qui précise comment et quand une entité doit constater ses revenus et exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers.

La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients. Ainsi, la Société constate dorénavant un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :

- les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
- l'entité peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;
- l'entité peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
- le contrat a une substance commerciale (i.e. il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de l'entité changeront du fait du contrat); et
- il est probable que l'entité recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

L'adoption de l'IFRS 15 par la Société n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2018, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques liés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et <http://groupepva.ca>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2017 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 3 mai 2018 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 3 mai 2018

Tableau 10
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2018		2017			
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin	
Exploitation						
Produits d'exploitation	133 836	\$	155 256	\$	140 785	\$ 152 542
Bénéfice d'exploitation ajusté	2 293	\$	22 968	\$	32 935	\$ 11 072
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(4 991)	\$	9 210	\$	(15 259)	\$ (1 870)
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	(0,12)	\$	0,21	\$	(0,35)	\$ (0,04)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206	43 206
	2017		2016			
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin	
Exploitation						
Produits d'exploitation	141 124	\$	169 522	\$	131 592	\$ 144 229
(Perte) bénéfice d'exploitation ajusté(e)	(594)	\$	21 984	\$	20 693	\$ 2 427
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(8 032)	\$	5 717	\$	(32 507)	\$ (5 676)
Données par action de base et diluée						
Résultat par action de base et diluée	(0,19)	\$	0,13	\$	(0,75)	\$ (0,13)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public et aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion et production, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines en kiosque qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre. Dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux.

Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires peuvent varier substantiellement d'une période à l'autre.